Élargissement 2004: progrès réalisés par les pays candidats. Document de stratégie et rapport

2002/2160(INI) - 05/11/2002

Les ministres de l'économie et des finances de l'UE et des pays candidats ont tenu leur quatrième réunion de dialogue sur la politique économique. Dans l'ensemble, les programmes de 2002 prévoient un cadre macro-économique et budgétaire à moyen terme crédible, propre à entraîner une croissance économique forte et durable. En 2001, les pays candidats ont réalisé de nouveaux progrès du point de vue de la stabilisation macroéconomique et des réformes structurelles. Bien qu'il tende à se réduire, l'écart qui sépare, en termes de PIB moyen par habitant, la plupart des pays en voie d'adhésion et les États membres actuels reste important. Si la croissance moyenne a été beaucoup plus élevée dans ces pays qu'au sein de l'UE ces dernières années, plusieurs pays en voie d'adhésion n'ont réalisé que des progrès modestes en termes de convergence réelle. En 2001, le PIB par habitant mesuré en standard de pouvoir d'achat a atteint en moyenne, pour les dix pays en voie d'adhésion, 39,3% de la moyenne de l'UE, alors qu'il était de 38,5% en l'an 2000. Les programmes économiques de préadhésion de 2002 envisagent un taux de croissance à moyen terme de l'ordre de 4 à 6%. Plusieurs pays restent toutefois en deçà de ce seuil. Dans certains des pays candidats, les autorités ont réalisé des progrès considérables sur la voie de la consolidation des finances publiques et envisagent de continuer à mener des politiques budgétaires prudentes à moyen terme. Néanmoins, le niveau actuel du déficit budgétaire demeure très élevé. Des efforts considérables doivent notamment être consentis à cet effet par la Hongrie, Malte, la Pologne et la République tchèque. La poursuite de la consolidation budgétaire permettra de créer les conditions requises pour la croissance économique. La stabilité des prix et la stabilité accrue des taux de change sont devenues une caractéristique positive dans les pays candidats mais des progrès restent à faire à cet égard. Il est notamment dans la logique d'une intégration économique plus poussée d'axer davantage le taux de change sur l'EUR, en tant que principale devise de référence. Dans plusieurs pays candidats, la perspective de l'adhésion a joué un rôle de catalyseur en faveur de réformes structurelles et institutionnelles globales. Les progrès ont cependant été inégaux et il y a notamment stagnation dans un certain nombre de domaines prioritaires, comme l'emploi, les marchés de produits et les marchés financiers, ainsi que l'agriculture. En particulier, dans plusieurs pays, le taux de chômage relativement élevé et le faible taux de participation témoignent de la nécessité d'un ajustement structurel urgent et plus poussé. Au vu de ces constatations, les ministres des États membres de l'UE et des pays candidats ont conclu que: - il importe d'atteindre un niveau élevé et durable de croissance réelle, de manière à garantir une convergence économique rapide avec l'UE. Pour combler l'écart de revenus réels, de nouveaux progrès substantiels devront être accomplis dans la réalisation du programme de réformes structurelles en suspens étayés par une mise en oeuvre énergique; - il convient de poursuivre avec détermination les efforts visant à créer un environnement plus favorable aux investissements et à l'esprit d'entreprise, ainsi qu'à simplifier et à améliorer le cadre réglementaire; - il est de la plus haute importance de faire preuve d'une vigilance constante à l'égard des risques extérieurs potentiels, étant donné la grande ouverture des pays candidats, leur dépendance à l'égard des importations et la sensibilité de leurs exportations à la croissance internationale et à celle de l'UE; - il est vital de disposer d'une politique budgétaire saine et crédible, non seulement pour permettre d'affronter des choix de politique économique difficiles, mais aussi pour permettre de renforcer la confiance dans la stabilité du cadre de la politique macroéconomique. Il faut donc parvenir à une consolidation budgétaire durable dans l'esprit des procédures de surveillance budgétaire de l'UE en vue de ménager des possibilités d'investissement privé. Une gestion efficace des dépenses publiques et un recouvrement effectif des impôts devraient être les éléments essentiels de tout programme de consolidation. L'hypothèque à long terme que constitue le vieillissement de la population est aussi un élément à prendre en compte. Les ministres ont souligné leur engagement à poursuivre la surveillance des progrès réalisés dans le domaine des politiques économiques, budgétaires et structurelles dans les pays en voie d'adhésion, y compris dans les pays qui ne feront pas partie de la première vague d'adhésion à l'UE, dans le cadre des processus de coordination des politiques économiques et budgétaires existants. Cela devrait aider les pays en voie

d'adhésion à définir des stratégies d'intégration économique progressive. Dans les programmes économiques de préadhésion de 2003, le parfait respect des recommandations doit être une priorité absolue, de manière à contribuer à la croissance et à l'emploi dans une UE élargie. La Commission est invitée à présenter, pour la réunion à haut niveau qui se tiendra au printemps 2003, des propositions concernant la manière dont les pays en voie d'adhésion pourraient être intégrés aussi tôt que possible dans les procédures de coordination des politiques économiques et de surveillance budgétaire de la Communauté. Elle est également invitée à présenter un plan d'action relatif aux besoins les plus urgents en matière statistique, ainsi qu'un rapport sur la transmission des informations concernant le déficit et la dette. Les ministres des pays candidats conviennent de présenter, dans les mises à jour pour 2003 de leurs programmes économiques de préadhésion, des prévisions en matière d'ajustement. Les ministres se réuniront de nouveau au cours du second semestre de 2003 pour poursuivre leur dialogue.